

La bourse d'Excellence "Eiffel Master" permet de financer des mobilités de 12 mois maximum lors d'une inscription en M2 et de 24 mois maximum pour une inscription en M1

Procédure de dépôt des candidatures

1. Avant toute proposition de candidature, vérifiez les conditions d'éligibilité ci-dessous et lisez attentivement le [VADE-MECUM 2021](#)

- **Nationalité** : les candidats doivent être de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.
- **Âge** : Le candidat, niveau master, doit être âgé de 25 ans au plus lors de la campagne de candidature 2020 . Il doit donc être né après mars 1995.
- **Formations non concernées** :
 - ✓ Les formations françaises délocalisées à l'étranger.
 - ✓ Les formations réalisées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- **Cumul de bourses** : les étudiants étrangers bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français au titre d'un autre programme, au moment du dépôt de candidature, ne sont pas éligibles (sont également concernées les bourses qui ne prennent en charge que la couverture sociale).
- **Candidatures non éligibles** :
 - ✓ La candidature d'un étudiant dont le dossier n'a pas été retenu lors d'une sélection précédente (y compris si la candidature précédente a été proposée par un établissement autre que l'Université Clermont Auvergne, ou encore proposée dans un autre domaine de formation).
 - ✓ La candidature d'un étudiant ayant déjà bénéficié d'une bourse Eiffel de niveau master pour une nouvelle candidature en Master.
 - ✓ Un candidat présenté par plusieurs établissements.

2. Contact avec le responsable de formation

Contactez très rapidement le responsable de la formation qui vous intéresse afin de vérifier avec lui votre éligibilité et la cohérence de votre projet. Vous ne pouvez candidater qu'une fois à la bourse Eiffel, d'où l'importance de la qualité de votre dossier. Vous trouverez le contact des responsables des Masters proposés par l'EUPI à [cette adresse](#).

3. Préparation du dossier

- Compléter le [dossier de candidature](#) de master
- Les pièces jointes (voir ci-dessous) doivent être regroupées dans un unique fichier au format pdf

4. Envoyer le dossier AVANT LE 6 DECEMBRE 2020

ATTENTION AU FORMAT : 2 pdf : dossier de candidature et pièces jointes par mail au responsable de formation qui transmettra le dossier avec son appréciation au secrétariat de l'EUPI

Listes des pièces à joindre au dossier (dans un même document PDF)

- **CV** du candidat (1 à 2 pages) en français ou anglais
- **CLASSEMENT** : celui-ci devra préciser les résultats du candidat, qui seront à justifier par : mention, rang de classement, situation au sein de la promotion, nombre d'étudiants dans la promotion, diplômes avec indication de la spécialité, recommandation, de la date d'obtention, des mentions et des notes finales certifiées par l'établissement.
- **PROJET PROFESSIONNEL** du candidat (1 à 2 pages) en français ou en anglais.
- **RELEVES DE NOTES** des 3 dernières années faisant référence à un parcours réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger (avec traduction et équivalence en ECTS -European Transfert Credit System- si nécessaire)
- Photocopie du **PASSEPORT** (page identité et numéro du document) ou **PIECE D'IDENTITE**
- **CERTIFICAT OU DIPLOME DE LANGUE** (le cas échéant).